



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 5 octobre 2023 (08h35)  
SALLE ETABLE-LA LOMBARDIERE**

**Direction Générale Adjointe  
Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 35		
Présents	: 23		
Votants	: 24		
Convocation et affichage	: 29/09/2023		
Président de séance	: Monsieur	Simon	
	PLENET		
Secrétaire de séance	: Monsieur	Laurent	
	MARCE		

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Thierry LERMET, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Denis HONORE, Danielle MAGAND, Ronan PHILIPPE, Yves RULLIÈRE.

**BC-2023-298 - ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT  
- AIDE A LA REALISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'OPAH-RU  
COEUR DE VILLE HISTORIQUE, CANCE, TOURNON D'ANNONAY -  
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN PROPRIETAIRE BAILLEUR.**

***Rapporteur : Madame Danielle MAGAND***

Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a été signée le 7 avril 2023 entre Annonay Rhône Agglo, la commune d'Annonay, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Caisse des Dépôts et Consignations, la SACICAP Procivis Vallée du Rhône, Alliade Habitat et Action Logement Services.

Par cette convention, Annonay Rhône Agglo s'est engagée à participer au financement des travaux d'amélioration des logements réalisés par les propriétaires selon les modalités définies dans la convention, à savoir :

- Pour les propriétaires bailleurs :
  - une aide de 5% du montant HT des travaux, plafonnée à 4 000 € par logement, pour la rénovation d'un logement indigne ou très dégradé présentant un indice de dégradation égal ou supérieur à 0,55 ;
  - une aide de 5% supplémentaires du montant HT des travaux, plafonnée à 4 000 € par logement, pour un soutien renforcé sur un projet complexe ou d'intérêt patrimonial (coût des travaux supérieur à 2 000 €/HT/m<sup>2</sup> ou si le projet permet une sortie de vacance de logements supérieure à 5 ans).

Une demande de subvention pour 7 logements situés 2 passage Pont Arnaud – 31 rue de Tournon est aujourd'hui déposée auprès de la Communauté d'agglomération par la SCI DUBIEF IMMO représentée par Monsieur Siegfried DUBIEF, propriétaire bailleur.

Sur ces 7 logements, 6 sont vacants depuis plus de 5 ans donc éligibles au soutien renforcé.

Type	Adresse	Propriétaire	Surfaces et typologie des logements	Nature des travaux	Montant HT des travaux + MOE	Dépenses subventionnées HT	Montant subvention Anah	Montant subvention Ville	Montant subvention Agglo	Montant total des subventions publiques	Soit % du coût HT
PB	2 passage Pont Arnaud - 31 rue de Tournon	SCI DUBIEF IMMO	T4 - 86,83 m <sup>2</sup> T3 - 70,92 m <sup>2</sup> 5 T2 -53,92 m <sup>2</sup> -57,32 m <sup>2</sup> -50,06 m <sup>2</sup> -50,66 m <sup>2</sup> -50,12 m <sup>2</sup>	Travaux lourds + performance énergétique (de 63% à 86% de gain)	777 993 €	475 524 €	180 433 €	46 646 €	42 646 €	269 725 €	35 %

Ce dossier a fait l'objet d'une instruction par l'Anah et peut bénéficier d'une subvention conforme à la convention OPAH-RU.

**CONSIDÉRANT** que les travaux réalisés sur les 7 logements de la SCI DUBIEF IMMO, propriétaire bailleur, situés 2 passage Pont Arnaud – 31 rue de Tournon, répondent aux critères d'éligibilité de la convention OPAH-RU,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2022.449 en date du 15 décembre 2022, par laquelle le Conseil communautaire a donné délégation au bureau communautaire,

**VU** la convention OPAH-RU Cœur de Ville historique, Cance, Tournon signée le 7 avril 2023 entre Annonay Rhône Agglo, la commune d'Annonay, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Caisse des Dépôts et Consignations, la SACICAP Procvivis Vallée du Rhône, Alliade Habitat et Action Logement Services.

## DÉLIBÉRÉ

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** l'octroi d'une aide financière de 42 646 € maximum, à la SCI DUBIEF IMMO représentée par Monsieur Siegfried DUBIEF pour les travaux d'amélioration de 7 logements situés 2 passage Pont Arnaud - 31 rue de Tournon,

**PRECISE** que le montant de la subvention accordée pourra être réajusté à la baisse en fonction du montant final des travaux sur présentation des factures acquittées,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à réaliser toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 05/10/23  
Publié le : 11/10/23  
Transmis en sous-préfecture le : 09/10/23  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20231005-44833-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du BUREAU  
COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET